

Programme Interreg CORDIALE :

Une construction commune d'outils pour connaître les paysages ruraux, mesurer et orienter leur évolution dans l'espace Manche Ouest

Louis-Marie Guillon¹, Dave Dixon², Corinna Woodhall³, Mhairi Mackie⁴, Jean-Baptiste Wetton⁵

Introduction : contexte, partenariat et objectifs du projet

CORDIALE est un programme de coopération transfrontalière de part et d'autre de la Manche porté par des territoires désignés par les Etats britanniques et français pour le caractère emblématique de leurs paysages.

Co-financé par l'Union Européenne (Interreg IV A) sur la période 2009-2013, il s'inscrit dans un cadre de politiques du Paysage, de l'international au local :

- la Convention européenne du Paysage, ratifiée par la France et le Royaume-Uni en 2006, et plus particulièrement son article 9 (coopération transfrontalière) ;
- le cadre opérationnel Interreg IV A fixant les priorités de coopération transfrontalière de part et d'autre de la Manche, pour la période 2007-2013, et plus particulièrement son axe 4 (développement durable et environnement) ;
- les politiques nationales britannique, française et notamment la mise en œuvre et les missions assignées aux AONB (Areas of Outstanding Natural Beauty) et PNR (Parcs Naturels Régionaux) ;
- les orientations locales des structures partenaires, à savoir Plan quinquennal de gestion des AONBs de la Tamar Valley (Cornouaille), du North Devon et charte décennale des PNR d'Armorique (Bretagne) et des Marais du Cotentin et du Bessin (Basse-Normandie).

Dans ce cadre institutionnel, les territoires précités se sont associés sous la conduite du Devon County Council, dans un partenariat élargi à des groupes socio professionnels locaux (organisations agricoles), un réseau d'espaces protégés (le South West Protected Landscape Forum), l'Université de Plymouth.

Le programme CORDIALE s'est donné 4 objectifs :

- comprendre les caractères distinctifs des paysages transfrontaliers
- impliquer les acteurs locaux et les communautés dans la gestion de ces paysages
- promouvoir les multiples avantages d'une gestion adaptée et durable des paysages
- appuyer les processus de décisions concertées

Dans la pratique, le programme est porté par la conviction que s'investir dans la gestion du paysage est un moyen efficace pour permettre aux territoires de s'adapter et d'évoluer en valorisant leurs richesses naturelles, culturelles et socio économiques. Il s'attache ainsi à partager des expériences et développer des outils communs à l'usage de communautés locales dans trois domaines :

- l'expertise : les techniques de caractérisation, de suivi et de cartographie des paysages

¹ PNR Armorique, 15 place aux foires F-29590 Le Faou

² South West Protected Landscape Forum, DNP

³ Tamar Valley AONB

⁴ University of Plymouth

⁵ PNR Marais du Cotentin et du Bessin

- l'animation : des outils d'éducation, d'animation et d'implication des populations dans la gestion des paysages
- le développement rural : des processus d'évaluation et d'appui aux initiatives locales porteuses de durabilité socio économique et ancrées sur la valorisation et la gestion des paysages de qualité.

L'idée de coopérer sur ces questions de part et d'autre de la Manche est étayée par des similitudes climatiques et biogéographiques, des convergences culturelles associées à un brassage historique, et en final, une certaine identité des paysages.

<p>Les PNR <i>La France compte 48 Parcs Naturels Régionaux, couvrant 13% du territoire national. Ces Parcs ont pour mission « de préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels, de favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie, de contribuer à l'aménagement du territoire, d'informer et sensibiliser habitants et visiteurs, de conduire des actions expérimentales ou innovantes ». Les PNR sont classés par décret pour une durée de 12 ans, renouvelable au vu d'un projet de territoire porté par les collectivités concernées et agréé par les parties prenantes (collectivités locales, Etat)</i></p>	<p>Les AONB <i>Il existe 38 Areas of Outstanding Natural Beauty en Angleterre et au Pays de Galles, où ils englobent environ 18% du territoire. Leur mission consiste à « conserver et améliorer la beauté des paysages ». Ce faisant, les AONB doivent également « favoriser les usages d'agrément respectueux de l'espace rural, tout en prenant en compte les intérêts de ceux qui y habitent et y travaillent ». Les AONB sont classés sans limite de durée par le gouvernement qui approuve et contrôle un plan quinquennal porté par les collectivités locales</i></p>
---	--

Encadré n°1 : PNR et AONB, des outils pour la conservation des éléments emblématiques du paysage et au service du développement des territoires

Le travail réalisé durant 4 ans

CORDIALE s'est déroulé en 5 phases imbriquées :

Une première phase de « préparation » a permis de mobiliser les territoires partenaires autour d'enjeux communs autour de 3 thématiques :

- caractérisation et cartographie des paysages et de leurs changements : quels outils techniques et participatifs pour les territoires ? (: atlas, chartes, observatoires photographiques...)
- utilisation des matériaux issus du paysage dans l'habitat traditionnel (principalement la terre) : identification, source, enjeux contemporains (bilan énergétique, collectage et transmission des savoir-faire artisanal : formation, nouvelles constructions...)
- durabilité des paysages de bocage : supports d'initiatives locales « durables » (outils et méthode d'analyse, d'animation pour le développement socio économique : filières locales bois énergie, alimentation, « marketing territorial »)

Une deuxième phase « étude- recherche » a eu pour objet de repérer et mettre en commun les expériences déjà acquises par chacun, au total une centaine de cas étudiés et hiérarchisés en termes de « bonnes pratiques » en utilisant la méthode AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces »).

Ainsi, dans chaque thématique, des recommandations ont été formulées pour la conduite de projets comme, par exemple :

- la nécessité de veiller à la cohérence des approches paysagères à différentes échelles (cf. le cadre national anglais « Landscape Character Assesment »)
- importance, au-delà de la mesure des changements, d'identifier les mécanismes et les dynamiques socio-économiques ou autres qui sous tendent ces changements
- la pertinence de formuler clairement des objectifs se « qualité » paysagère en associant les communautés locales à cette formulation

- l'efficacité des organisations locales d'intérêt collectif associant producteurs, distributeurs, consommateurs d'un territoire dans l'émergence et le développement de filières territorialisées à support « paysage ».

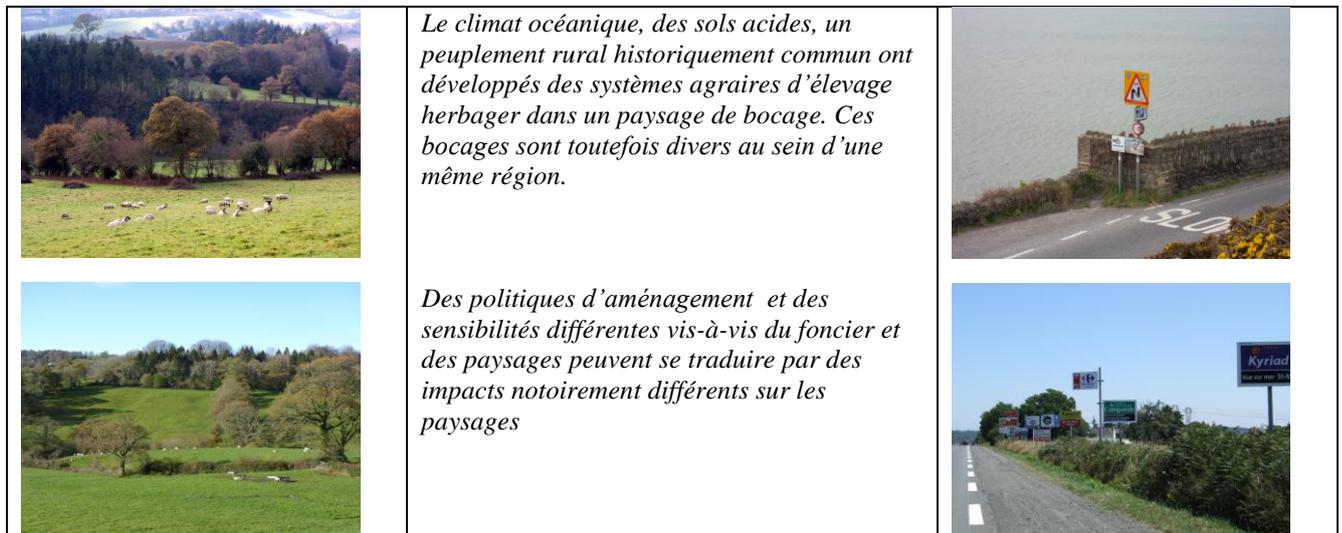
La troisième phase « développement » s'est construite autour de 19 expérimentations locales menées conjointement par les partenaires, constituant autant « d'études de cas » enracinées localement mais alimentant une réflexion transnationale menée à deux niveaux (phase « échanges » simultanée :

- des sessions de formation- échanges techniques, concernant au total plus de 50 agents techniques de diverses organisations gouvernementales, privées, collectivités territoriales
- des voyages d'acteurs locaux (élus, acteurs socio économiques), au total 6 déplacements pour près de 100 personnes.

Les résultats de cette phase sont résumés dans la « boîte à outils CORDIALE », principal livrable de ce projet. Outre les 19 études de cas, la boîte à outils comporte 28 fiches méthodologiques à destination de divers publics : exploitants agricoles/ propriétaires ruraux, artisans du bâtiment, élus et agents de collectivités, groupes associatifs/ collectifs citoyens, étudiants et enseignants...

Cette boîte à outils, consultable sur internet, constitue la base de la dernière phase de « diffusion », avec la tenue d'une conférence de clôture, fin juin 2013. Construite sous la forme d'une foire-exposition aux initiatives, cette rencontre a regroupé 120 personnes d'horizons divers, de part et d'autre de la Manche :

- praticiens du paysage à échelle locale (architectes- urbanistes- paysagistes)
- personnalités publiques responsables de la planification de l'usage des sols (élus locaux, services de l'Etat)
- des acteurs socio professionnels de l'agro alimentaire, de la forêt, du bâtiment...



Encadré n°2 : paysages trans Manche : exemple de similitudes et différences (photo LMG et L. Le Du-Blayo)

Structure et composition de la « boîte à outil CORDIALE »

Construite à partir de structures paysagères et dynamiques communes, de cibles et enjeux partagés, cette boîte à outils interactive propose plusieurs entrées pour sélectionner les études de cas et fiches méthodologiques:

- selon les composantes des paysages (bâti, littoral, prairies, bocage, verger, milieux humides, forêt)
- selon des facteurs clés d'évolution : intensification agricole, urbanisation, énergie et changement climatique
- selon les types d'acteurs visés (cf. ci-dessus).

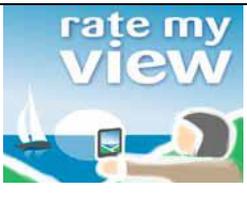
Ainsi, un exploitant agricole (ou un membre d'une organisation professionnelle agricole) se verra proposer 7 fiches outils méthodologiques dans les domaines suivants :

- feuille de route pour l'organisation d'une filière locale bois énergie issue du paysage ;
- comment évaluer le potentiel de production bois énergie à l'échelle d'une exploitation,
- comment gérer cette production (plan de gestion du bocage) ?
- élaborer un cahier des charges pour une marque collective de terroir, associant qualité d'un produit, savoir-faire et qualité- entretien d'un paysage ;
- feuille de route pour la création d'un magasin de producteurs locaux
- comment organiser un chantier collectif pour l'entretien des haies et la récolte de bois
- comment optimiser collectivement les déplacements dans la distribution alimentaire en circuits courts ?

Ces fiches méthodologiques ont valeur d'exemples visant, non pas à proposer des recettes toutes faites, mais à attirer l'attention sur des questions clés que nous avons identifiées dans nos démarches.

Dans leur globalité, elles s'adressent aux trois domaines d'intervention identifiés en début de projet :

- 10 outils « expert » pour cartographier, caractériser et planifier ;
- 10 outils « animation » pour impliquer les populations dans la connaissance et la gestion des paysages
- 8 outils « développement » pour stimuler les initiatives économiques offrant multifonctionnalité et autonomie aux paysages.

	<p>Outil 08 Paysage et territoire de projet, une démarche pour connaître et agir</p> <p><i>Deux exemples de méthodes pour mieux connaître les caractéristiques et les dynamiques des paysages d'un territoire « type Parc naturel Régional » et à établir un programme d'actions bénéficiant du soutien des élus locaux.</i></p>
	<p>Outil 20 Conseils et idées pour développer une application grand public</p> <p><i>Comment développer une application simple pour Smartphones et tablettes permettant au grand public de partager ses perceptions du paysage et d'apporter un regard complémentaire à celui des experts.</i></p>
	<p>Outil 16 Feuille de route pour créer le cahier des charges d'une marque liant produit local et entretien du paysage</p> <p><i>Comment mobiliser les techniques de labellisation territoriale de produits alimentaires pour soutenir l'agriculture contribuant activement à l'entretien de paysages ruraux protégés</i></p>

Encadré n°3 : exemples de thèmes abordés dans les fiches outils selon les 3 domaines d'action retenus

Evaluation, perspectives

En parallèle des expérimentations locales, une évaluation des acquis et transferts du programme a été confiée à un bureau d'étude externe. Celui-ci a entrepris un sondage auprès

des responsables de projet et des « acteurs locaux » (90 questionnaires sur un total de 400 personnes), associées aux actions de terrain et/ou aux échanges.

L'analyse du sondage montre des différences et des similitudes entre français et anglais :

- français et anglais considèrent l'implication des acteurs locaux comme un facteur-clé de réussite dans des démarches relatives à la maîtrise du paysage, mais les partenaires CORDIALE ont impliqué des acteurs différents, les PNR français ciblant plus globalement leurs actions sur les acteurs économiques et politiques (élus locaux) ou, du moins, des groupes d'intérêt ciblé, quand les AONB anglais se rapprochent plutôt des collectifs d'habitants constitués à échelle locale (« communautés ») ;
- dans le même sens, les partenaires s'attachent tous à la maîtrise du paysage, les AONB partenaires britanniques se préoccupant d'abord de la protection alors que les PNR partenaires français cherchent à sensibiliser les acteurs économiques pour, en quelque sorte, minimiser les impacts.

Les personnes interrogées avouent une certaine évolution dans leur perception de leur paysage : par exemple, des agriculteurs anglais accepteront plus volontiers de laisser les haies se développer en réduisant la fréquence des coupes et des propriétaires forestiers français comprennent mieux les effets concrets de leurs pratiques sur le paysage.

L'enseignement principal du programme CORDIALE est de montrer, à partir d'une variété de situations locales, d'acteurs impliqués et d'expérimentations de terrain mises en œuvre, que la gestion d'un paysage protégé revêt de multiples formes, peut s'appuyer sur des techniques et des compétences très diverses. Un progrès a été accompli ici pour collecter des données, des outils et des techniques dont le fil conducteur figure dans les quatre engagements de la Convention européenne du paysage (article 5, mesures générales), plus spécialement :

- la reconnaissance du paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel, naturel et fondement de leur identité ;
- la mise en place de procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et d'autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage ;
- l'intégration du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, culturelles, environnementales, agricoles, sociales et économiques.

En final, CORDIALE tend à démontrer par l'exemple que ce qui est « bon pour le paysage » peut être aussi « bon pour l'économie et le développement local ».

Dans cet esprit, les partenaires de CORDIALE s'attachent aujourd'hui à diffuser la boîte à outils (en ligne sur www.cordialeproject.eu), à tenter de définir un cadre commun d'indicateurs à la fois de changements des paysages ruraux trans Manche et des dynamiques socio économiques qui les sous-tendent.